

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

DÉCEMBRE 2018

LE PARC DU BÉAL S'AGRANDIT

...



EN PAGES INTÉRIEURES
LE GUIDE DE NOËL



SOMMAIRE



TRAVAUX

Pages 4-6



INFOS LOCALES

Pages 6-7



DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 8



SPORTS

Page 9



SOCIAL

Page 10



INFOS DU JIS

Page 11



NOEL A LA CRAU

Guide détachable

Pages 12-13



ENVIRONNEMENT

Pages 14-15



TPM VOUS INFORME

Page 17



RETOUR EN IMAGES

Page 18



AGENDA DU MOIS

Pages 19-21



LA CRAU AUTREFOIS

Page 23





Extension du Parc du Béal : un projet attendu

Je suis fréquemment interpellé à ce sujet par les Crauroises et les Craurois, qui semblent l'attendre avec impatience. Aussi, comme je vous l'avais annoncé dans le précédent bulletin municipal, les travaux d'extension du Parc du Béal démarrent. Ils s'inscrivent dans la continuité de la partie du Parc existante, qui je crois, remporte l'adhésion générale.

Cet agrandissement d'une superficie supérieure à 10 000m², relié avec la tranche initiale du parc par une communication au travers du canal Jean Natte, comportera de nouveaux jeux pour les enfants, un espace rafraichissement avec jets d'eau, des boulo-dromes, des coins détente, des promenades, un petit terrain multisports, et également un espace de restauration avec terrasse.

A l'issue du chantier qui s'échelonne sur une période de dix mois environ, avec près de deux hectares, les Crauroises et les Craurois bénéficieront du plus grand parc pour enfants de l'aire toulonnaise, surveillé et sécurisé par du personnel dédié. Vous trouverez les détails du projet en pages intérieures de ce mensuel.

Même si l'actualité communale est marquée par une période de concrétisation de nombreux projets amorcés en début de mandat, le mois de décembre est surtout celui des festivités de fin d'année.

Outre la programmation événementielle de Noël proposée par la municipalité, je suis heureux de constater le dynamisme du Comité Officiel des Fêtes, du Comité d'Animation Moutonnais, et des Vitrines de La Crau, qui profitera pleinement aux Crauroises et Craurois au travers d'animations complémentaires.

Avant de vous retrouver toujours en nombre, pour la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux à la population, le dimanche 13 janvier, 11h, à l'espace Jean-Paul Maurric, entourés de vos proches, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Christian SIMON

Maire de La Crau

Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur



Paul BRUNETTO

Conseiller Municipal délégué
aux travaux et entretien
de voirie



Dominique MANZANO

Conseiller Municipal délégué
aux travaux et entretien des
parcs et espaces verts, Gestion
des fournitures et matériaux du
CTM

PARC ACTUEL

ECOLE MARIE MAURON



ECOLE JEAN GIONO

LANCEMENT DES TRAVAUX D'EXTENSION DU PARC DU BÉAL

Le Parc du Béal d'agrandit ! Cette extension est réalisée sur une parcelle de 10 500 m² située le long de la Rue du Chenin, entre l'école Jean Giono, les résidences des Maunières et l'école Marie Mauron. Les travaux d'aménagement, débutés fin novembre, devraient durer jusqu'au dernier trimestre 2019. Ils permettront d'offrir aux Crauroises et aux Craurois, au cœur de la ville et à proximité immédiate des parkings, un espace d'agrément privilégié dédié à la détente, à la convivialité et aux activités en famille.

Un projet organisé autour de différents pôles

L'extension du Parc du Béal s'articule autour de différents espaces :

- ✓ A l'entrée Nord-Ouest, vous pourrez accéder à un labyrinthe paysager en bambous très original, composé de sous-espaces intimes.
- ✓ Un grand mail central à connotation plus urbaine (*vignette n°4*) constitué d'une vaste place destinée à accueillir des animations éventuelles et agrémentée de jeux d'eau, de jeux d'enfants de grande dimension, de placettes en composite et d'un espace consacré à la thématique de la ferme avec jeux spécifiques (animaux sur ressort, tracteurs...) et tables de pique-nique.
- ✓ Le long du Béal (*vignette n°3*), la Promenade des Renforts proposera un cheminement ponctué de bancs, mettant en valeur la structure linéaire du canal.
- ✓ Joutant le mail central, un « Espace Repos » sera aménagé avec des hamacs en cordage et des tables de pique-nique.
- ✓ Dans la partie Ouest (*vignette n°1*), ce sera le paradis des enfants avec une vaste zone consacrées à des jeux adaptés à tous les âges (cabanes perchées et passerelles aériennes pour les plus grands, cabanes au sol pour les plus petits, etc.). L'aménagement de cette zone est également conçu pour accueillir éventuellement un snack avec terrasse.
- ✓ Au Sud (*vignette n°2*) est prévu un « Espace Sportif » avec terrain multisports, parcours de santé et 2 boulodromes.

Différents équipements et aménagements sont également intégrés au projet avec notamment :

- ✓ un local technique (réhabilitation du local existant qui accueillait la pompe du Puits des Arquets)
- ✓ des sanisettes,
- ✓ un bassin de rétention et des noues paysagères pour absorber les eaux de pluie,
- ✓ des brumisateurs qui pourront être activés en saison estivale,
- ✓ un jardin pédagogique plutôt destiné aux scolaires et enfants des accueils de loisirs,
- ✓ de nombreux cheminements et promenades...

Une liaison avec le parc existant

Le parc actuel et son extension seront reliés par un passage de plain-pied, ceci afin de répondre à une exigence d'accessibilité pour tous (poussettes, personnes à mobilité réduite...). Une percée sera réalisée à travers la structure du Canal Jean Natte et permettra une liaison très facile et naturelle entre chaque partie du parc.

Objectif développement durable

Dans la continuité de ce qui a été mis en place dans le parc actuel, l'aménagement paysager de l'extension du Parc du Béal s'intégrera totalement dans une démarche de développement durable. Ainsi, les arbres existant sur la parcelle seront conservés et les plantations seront réalisées avec des essences végétales méditerranéennes très économes en eau.



À RETENIR

- ✓ Superficie du projet : 10 500 m² (si on ajoute les 8 300 m² du parc existant, on obtient donc, au final, une superficie de 18 800 m² pour l'intégralité du Parc du Béal)
- ✓ Projet conçu et mis en œuvre par Frédéric VEISSE, Architecte de la Ville
- ✓ Coût total de l'opération : 2 626 924,65 € HT
- ✓ Subventions attribuées : 750 000 € versés par la Région, 200 000 € versés en 2016 puis 100 000 € en 2017 et 150 000 € en 2018 par le Département, et 84 445 € versés par TPM
- ✓ Durée du chantier : de novembre 2018 au dernier trimestre 2019

PARKING MARECHAL LECLERC A LA MOUTONNE

Les travaux d'agrandissement du Parking Maréchal Leclerc sont en cours. 50 places de stationnement supplémentaires seront ainsi créées, au plus proche des commerces du centre-ville de La Moutonne, sur une parcelle acquise par la Commune. Le chantier devrait être achevé fin 2018 ou début 2019, en fonction des conditions météorologiques.



ILLUMINATIONS DE NOËL

Les services techniques communaux, conjointement avec l'entreprise Citelum, ont procédé à l'installation des illuminations de Noël sur l'ensemble du territoire communal.

Ces illuminations sont en fonctionnement depuis la fin du mois de novembre et participeront à l'animation de la ville jusqu'à la mi-janvier 2019.



VOTRE MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

Parution du mensuel de Janvier

En raison des contraintes techniques liées à l'impression de la revue municipale pendant les fêtes de fin d'année, la parution de cette dernière sera exceptionnellement décalée pour le mois de janvier.

Distribution

La distribution du bulletin municipal est effectuée chaque mois par la société ADREXO (Tel : 04.94.30.22.10). Elle se déroule sur 5 jours en moyenne. Attention ! Le bulletin n'est pas distribué dans les boîtes aux lettres portant la mention «Stop Pub».

Nous vous rappelons que le mensuel est également mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville, en Mairie Annexe de La Moutonne et à l'Office de Tourisme, quelques jours après le début de la distribution dans les boîtes aux lettres. Vous pouvez enfin le consulter et le télécharger à votre convenance sur le site www.villedelacrau.fr (rubrique «En 1 clic / le Mensuel Municipal»).





LISTE ÉLECTORALE : Pensez à vous inscrire avant le 31 décembre !

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale ou que vous venez d'emménager à La Crau, vous pouvez procéder à votre inscription jusqu'au 31 décembre en Mairie (Service des Elections) et en Mairie Annexe de La Moutonne (lors de la permanence du jeudi matin).

Quelles modalités ?

- ✓ Vous pouvez demander votre inscription avec les documents suivants :
 - votre carte d'identité ou votre passeport en cours de validité,
 - un justificatif de domicile récent à votre nom et à votre adresse à La Crau (facture EDF, Téléphone, impôts).
- ✓ Il est également possible de faire la démarche :
 - soit par correspondance en téléchargeant le formulaire requis sur le site www.interieur.gouv.fr et en joignant obligatoirement une photocopie de toutes les pièces justificatives,
 - soit en procédant à une inscription en ligne via le site www.service-public.fr, rubrique «Services en ligne et formulaires». Attention ! Si vous optez pour cette solution, il ne faut pas oublier d'annexer en pièces jointes vos justificatifs correctement scannés.
- ✓ Enfin, si vous êtes déjà électeur à La Crau et que vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, n'oubliez pas de signaler votre changement d'adresse au Service des Elections, afin de recevoir tous les documents électoraux à votre nouveau domicile.

Des élections européennes en 2019

Le 26 mai 2019 aura lieu l'élection des députés européens. Les ressortissants des états membres de l'Union Européenne pourront participer à ce scrutin. Les ressortissants domiciliés à La Crau sont donc invités à s'inscrire sur la liste électorale complémentaire, également avant le 31 décembre 2018, en présentant les mêmes documents indiqués ci-dessus.

Infos : Service des Elections – 04.94.01.56.80.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019

**Cette année, le recensement aura lieu
du 17 janvier au 23 février 2019.**

Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour connaître la marche à suivre.

Le recensement en ligne, c'est plus pratique !

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

- ✓ Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur la rubrique «**Répondre en ligne**». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe indiqués sur la notice remise par l'agent recenseur, pour vous connecter. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- ✓ Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier. L'agent recenseur qui vous les remettra peut également vous aider à les compléter. Pour la suite, vous pouvez soit les remettre à l'agent recenseur en convenant d'un rendez-vous, soit les envoyer en Mairie ou à la Direction Régionale de l'INSEE.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont nécessaires uniquement pour s'assurer que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois, ces données ne sont pas enregistrées lors du traitement des données et ne sont pas conservées. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site www.le-recensement-et-moi.fr



LES AGENTS RECENSEURS



Chantal CAPRAPRO



Geneviève SCRIPZAC



Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat, Foires
et Marchés

PSYCHOLOGUE

Titulaire d'une DEA de psychologie clinique et pathologique, d'un DESS de psychologie du travail et d'un DU de psychopathologie du bébé, de l'enfant et de l'adolescent, Nathalie HAGÈGE DAVAL exerce en tant que psychologue depuis 28 ans. Elle vous reçoit dans son nouveau cabinet du centre-ville et vous propose un accompagnement que ce soit dans le cadre d'une recherche d'épanouissement personnel, de la gestion d'une crise plus profonde ou de toute situation face à laquelle vous pouvez ressentir le besoin d'être aidé. Elle peut intervenir auprès d'un large public : bébé, enfants, adolescents, adultes, femmes enceintes, couples et familles.

Nathalie HAGÈGE DAVAL est également formée en hypnose ericksonienne et en EMDR (mouvements alternatifs des yeux) et peut donc intégrer ces techniques aux thérapies proposées.

22, Avenue Lieutenant Jean Toucas

Tel : 06.26.83.04.37

Mail : hagedaval@gmail.com

Site internet :

<http://www.psychologue-la-crau-hagege-daval.fr>

LA MARBRERIE DE LA CRAU MISE À L'HONNEUR PAR LA CCI DU VAR



De droite à gauche :

Laurent FALAIZE, Président de l'association des entreprises crauroises «La Crau Pôle», Clément MATTOU, dirigeant de la marbrerie, Christian LESCURE, Conseiller Municipal, Jaques BIANCHI, Président de la CCI du Var et les membres de son équipe.

Dans le cadre de sa tournée de visites d'entreprises sur les différents territoires du département du Var, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Var, Jacques BIANCHI, a souhaité intégrer à son planning « La Marbrerie de La Crau », afin de mettre tout particulièrement en lumière son dynamisme et sa très belle réussite.

Située dans la ZAC de Gavarry, cette entreprise a été rachetée en 2010 par Clément MATTOU. Depuis lors, l'établissement a développé un savoir-faire dans la production haut de gamme (sélection de marbres et d'onyx rares, fabrication de revêtements de sols et de murs, façonnage d'éléments sur mesure pour des logements de prestige, d'hôtels et de boutiques de luxe).

De ce fait, il connaît une expansion fulgurante. Avec le soutien de la CCI du Var, il a en effet pu décrocher de nombreux mar-

chés avec des entreprises de luxe telles LVMH, Sandro, Kenzo, etc. pour l'aménagement de magasins à l'international. En l'espace de 6 ans, l'entreprise crauroise a ainsi déjà travaillé pour 250 boutiques dans plus de 50 pays différents...

Au niveau national, « La Marbrerie de La Crau » est également bien présente grâce notamment à la mise en place d'un nouveau site internet qui lui a permis de développer sa clientèle en région parisienne, en Corse et dans le secteur du Sud-Ouest.

A l'occasion de la visite du 6 novembre dernier, les membres de la CCI ainsi que Christian LESCURE, Conseiller Municipal délégué au Développement économique, ont pu découvrir avec intérêt, sous la houlette de Clément MATTOU, les installations de la marbrerie et le haut niveau de performance de ses équipements de production qui lui confèrent désormais une place de choix parmi les acteurs de la vie économique locale.

CINQ ARTISANS CRAUOIS RÉCOMPENSÉS PAR LA CHAMBRE DE MÉTIERS

Tous les ans, la délégation du Var de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur met à l'honneur les artisans du département, au cours de sa Soirée de l'Excellence. En 2018, cette manifestation s'est déroulée le 3 octobre dernier au Casino de Hyères, en présence de plus de 300 personnes, élus, professionnels et acteurs du monde économique varois. A cette occasion, Roland ROLFO, Président de la Chambre de Métiers, a récompensé les diplômés de sa filière de même que les titulaires de qualifications artisanales et de distinctions. Cinq professionnels craurois figuraient parmi les récipiendaires :

- ✓ Marie SCHULLER pour son Brevet de Maîtrise Fleuriste
- ✓ Margaux MONGELLAZ pour son Brevet Technique des Métiers de la Pâtisserie
- ✓ Paule LANDRISCINA (Boucherie Landriscina de La Moutonne) a reçu le diplôme Opérations Collectives « ACO » (Appui à la commercialisation)
- ✓ Jean-Michel ROY (Menuiserie « Au Fil du Bois ») a reçu le diplôme Opérations Collectives « CAPEA Initiatives » (Cycle d'Amélioration et de Performance de l'Entreprise Artisanale)
- ✓ Laurent CANDEL, électricien (Sud Elec Industrie) et Marie SCHULLER, Fleuriste (Imagine une Fleur) pour l'obtention de leurs titres de Maître Artisan.



SKI CLUB

Le programme de la saison 2018-2019 est disponible !

Le Ski Club de La Crau organise des sorties, week-ends et sorties scolaires de décembre 2018 à mars 2019. Voici les différentes dates prévues pour cette nouvelle saison, qui s'annonce d'ores et déjà très enneigée !

Les sorties « journée » à Isola 2000 ou Auron

Dimanche 16 décembre 2018
 Dimanche 13 janvier 2019
 Samedi 26 janvier 2019
 Samedi 9 février 2019
 Samedi 2 mars 2019
 Samedi 16 mars 2019
 Dimanche 31 mars 2019

Les week-ends

Les 19 et 20 janvier 2019 : La Joue du Loup / Super Dévoluy
 Les 2 et 3 février 2019 : Risoul / Vars
 Les 9 et 10 mars 2019 : Crévoux / Les Orres
 Les 23 et 24 mars 2019 : Risoul / Vars

Les sorties scolaires / jeunes

Samedi 26 janvier 2019
 Samedi 2 mars 2019
 Samedi 16 mars 2019

Infos et inscriptions : lors des permanences du Ski Club, le mardi et le jeudi, de 17h30 à 19h au Bureau n°6 du Gymnase du Fenouillet (1^{er} étage).



Anne-Marie METAL
 Adjointe déléguée au sport et à la vie associative

DE NOUVELLES DISCIPLINES PROPOSÉES AU STUDIO ATTITUDE

L'école de danse crauroise « Studio Attitude » développe ses activités en proposant la pratique de nouvelles disciplines, toujours en relation avec la danse bien évidemment. Ces nouveaux cours seront encadrés par des intervenants spécialisés.

- ✓ **Bachata Débutants**
Lundi, de 19h à 20h
- ✓ **Salsa Cubaine Débutants**
Lundi, de 20h à 21h
- ✓ **Kizomba Débutants**
Mardi, de 19h30 à 20h30
- ✓ **Rock**
Jeudi, de 18h30 à 19h30
- ✓ **Danses latines**
Jeudi, de 19h30 à 20h30

Infos :
 06.13.70.75.75



Patricia ARNOULD
Adjointe au Maire déléguée
à l'emploi, à l'action sociale
et aux logements sociaux



Paule MISTRE
Adjointe au Maire déléguée
aux séniors (*sorties, séjours,
animations, services, CLAS,
et maisons de retraites*) et au
handicap

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CCAS

Voici les prochains rendez-vous et animations prévus par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à destination des Seniors.



GOÛTER DE NOËL (avec spectacle hommage à Charles AZNAVOUR et Revue Cabaret)

Il aura lieu le **mardi 11 décembre 2018** à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric. **Inscriptions obligatoires** auprès de l'Office de Tourisme (du lundi au jeudi, le matin uniquement)



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Les colis de Noël devront être retirés en Mairie de La Crau ou en Mairie Annexe de La Moutonne, **du mercredi 12 au vendredi 14 décembre**, sur présentation du ticket remis lors de l'inscription.



GOÛTER DANSANT «GALETTE DES ROIS»

Mardi 8 janvier 2019 - Espace Culturel Jean-Paul Maurric à 14h30
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement (à compter du 17 décembre 2018)



LOTO AU FOYER DES ANCIENS

Vendredi 18 janvier 2019
Réservé aux Seniors Craurois uniquement pour tenter de gagner de nombreux bons d'achat dans les commerces de la ville



REPAS DANSANT DOMINICAL

Dimanche 20 janvier 2019
Espace Culturel Jean-Paul Maurric à 12h. Apporter ses couverts !
Participation financière : 20 € pour les craurois (25 € pour les habitants hors commune)
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement (à compter du 17 décembre 2018)



SORTIE À L'ÉTANG DE THAU

Dimanche 25 janvier 2019
Accueil à la Ferme Marine et son restaurant « La Tablée » pour un repas/buffet de fruits de mer, avec vue imprenable sur la lagune de Thau
Participation financière : 56,50 € par personne
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement (à compter du 17 décembre 2018) - Places limitées



SÉJOUR À PARIS

Du 25 au 27 février 2019
Visite de Paris en bus, repas / croisière sur la Seine, entrée au Salon de l'Agriculture, visite de l'Assemblée Nationale
Participation financière : 570 € par personne (30 € supplément single par nuit) avec possibilité de règlement en 3 fois
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement (à compter du 3 décembre 2018)

À NOTER...

Retrouvez le détail de toutes les animations proposées par le CCAS, de janvier à juillet 2019, dans la brochure «Seniors». Elle sera disponible, à compter du 11 décembre 2018 :

- à l'Accueil de la Mairie
- au Bureau du CCAS (Mairie Annexe - Boulevard de la République)
- à la Mairie Annexe de La Moutonne
- au Foyer des Anciens
- à l'Office de Tourisme

Vous pourrez également la télécharger sur le site internet de la ville : www.villedelacrau.fr



Les infos du



VACANCES DE NOËL

Accueil
du mercredi 26 décembre 2018
au vendredi 4 janvier 2019

Fermeture exceptionnelle
du centre de loisirs
lundi 24 décembre 2018

Réservations :
du mardi 27 novembre
au vendredi 7 décembre

Confirmations :
du mardi 11 au samedi 15 décembre

Les formulaires d'inscriptions sont disponibles à l'accueil du JIS ou téléchargeables sur le site internet www.jis-lacrau.com

MERCREDIS ET VACANCES

MERCREDIS 3^{ème} Période

Du mercredi 9 janvier
au mercredi 6 février 2019

Réservations :
du mardi 27 novembre au vendredi 7 décembre

Confirmations :
du mardi 11 au samedi 15 décembre

3 formules d'accueil sont proposées :
La Journée : de 9h à 17h
Le matin avec repas : de 9h à 13h30
L'après-midi sans repas : de 13h30 à 17h

Accueil échelonné de 7h30 à 9h
et départ échelonné de 17h à 18h30

LE JIS RECRUTE !

Pour les petites vacances. Titulaire du BAFA, ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent. Déposez votre C.V et lettre de motivation, à l'accueil du J.I.S :
« Espace pluriel »
Bd de la République
83260 La Crau
ou par mail à : association@jis-lacrau.com

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia	6,50€
Cinéma Pathé av. 83.....	8,70€
Laser Quest	7,50€
Bowling	4,00€ à 6,00€

Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

SEJOUR D'ÉTÉ

2019

Le JIS organise en partenariat avec les comités de jumelage de La Crau et de Villeneuve un séjour en Suisse du lundi 15 au samedi 20 juillet 2019

Renseignements et préinscriptions au JIS depuis le 27 novembre 2018

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

Lundi fermé
Mardi - Jeudi et Vendredi de 13h45 à 18h30
Mercredi de 9h à 12h et de 13h45 à 18h30

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94
Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet : www.jis-lacrau.com

NOËL A LA CRAU



**Hervé
CILIA**
Conseiller
Municipal délégué
à la Culture



**Gérard
DELPIANO**
Conseiller
Municipal délégué
à l'Événementiel

Cette année encore, La Crau s'anime au rythme des festivités de fin d'année ! Petits et grands pourront ainsi profiter des nombreuses animations et manifestations proposées pour cette occasion : marché de Noël, concert, spectacles, galas de Noël... mais aussi la traditionnelle arrivée du Père Noël et le feu d'artifice au Parc du Béal pour clôturer en beauté cette période de réjouissances !

Nous vous laissons découvrir les principaux rendez-vous qui ponctueront le mois de décembre. Vous pourrez en retrouver tous les détails dans le Guide de Noël 2018 ci-joint.

Joyeux Noël et joyeuses fêtes à toutes et à tous !





LES PRINCIPAUX RENDEZ-VOUS

■ Spectacle « Vegas Palace »

Judi 13 décembre

Plumes, strass, paillettes, glamour et magie seront au programme !...

■ 21^{ème} édition du Marché de Noël

Samedi 15 décembre

en centre-ville

■ Spectacle « Le Chapelier fou »

Les nouvelles aventures d'Amadora

Samedi 22 décembre

Comédie musicale jeune public
Gratuit, sur réservation

■ L'arrivée du Père Noël à La Crau

Samedi 22 décembre

Peluches géantes, artistes de rue, fanfare, goûter de Noël, rencontre avec le Père Noël et feu d'artifice

■ L'arrivée du Père Noël à La Moutonne

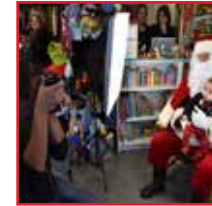
Dimanche 23 décembre

Ateliers, animations, goûter et visite du Père Noël

■ Réveillon de la Saint Sylvestre

Lundi 31 décembre

Proposé par le Comité Officiel des Fêtes à l'Es-pace Culturel Jean-Paul Maurric, pour clôturer l'année 2018 dans une ambiance chaleureuse et festive !



LES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR «LES VITRINES DE LA CRAU», ASSOCIATION DES COMMERÇANTS CRAUOIS

Les commerçants craurois sont heureux de vous proposer diverses animations :

■ Grande tombola de fin d'année

Jusqu'au 15 décembre

Tentez de gagner de très beaux lots, parmi lesquels un magnifique séjour à Disneyland Paris en participant à cette tombola ! Il suffit de vous rendre dans les commerces adhérents.

Tirage au sort lors du Marché de Noël, à 15h.

■ Séance photos avec le Père Noël

Samedi 15 décembre de 9h à 17h

A l'occasion du Marché de Noël, « Les Vitrines de La Crau » ont convié le Père Noël pour cette séance photos dans le kiosque de la Place de l'Eglise.





Gérard LAUGIER

Adjoint au Maire délégué
à la Propreté Urbaine,
la gestion des déchets
et l'environnement



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La Commune reconduit son opération de collecte des sapins de Noël en mettant des bennes à la disposition des Craurois. Celles-ci seront installées aux emplacements suivants :

LA CRAU

- ✓ Parking Jean Natte
- ✓ Parking de Lattre de Tassigny
- ✓ Parking de la Salle des Fêtes
- ✓ Rue du Chenin - Résidences Les Maunières
- ✓ **Nouveau point de collecte :**
Parking de Carrefour Market (côté Rocade de l'Europe)

LA MOUTONNE

- ✓ Parking Maréchal Leclerc
- ✓ Parking Francis Blanc (face au stade) - Vieux Chemin d'Hyères
- ✓ **Nouveau point de collecte :**
Parc de l'Eolienne - Rue de l'Eolienne

La collecte se déroulera du vendredi 28 décembre 2018 au lundi 21 janvier 2019.

ATTENTION ! Seuls les sapins « naturels » pourront être déposés dans ces bennes. Les sapins en plastique ou décorés de neige artificielle devront impérativement être rapportés à la déchetterie ou être sortis devant votre domicile à l'occasion de la collecte des encombrants de votre secteur.

PLANNING DE COLLECTE DES DÉCHETS PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Ordures ménagères

Pour les secteurs habituellement collectés le mardi, il n'y aura pas de collecte les mardis 25 décembre 2018 et 1^{er} janvier 2019. **Ces collectes seront respectivement décalées aux mercredis 26 décembre 2018 et 2 janvier 2019** (matin ou après-midi en fonction des zones). Pensez bien à sortir vos conteneurs la veille au soir ou avant 6h du matin !

Exception ! La tournée de collecte des ordures ménagères habituellement effectuée le mardi par le poubellon aura lieu les **lundis 24 et 31 décembre 2018**.

Encombrants et déchets verts

Les collectes du mardi 25 décembre 2018 et du mardi 1^{er} janvier 2019 sont reportées comme suit :

- ✓ **Pour la zone 14** (La Monache, Les Sauvans, le Collet Long), la tournée est avancée au **mercredi 19 décembre 2018**.
- ✓ **Pour la zone 2** (La Pie, La Durande et La Haute Durande à La Moutonne), la tournée est reportée au **mercredi 9 janvier 2019**.

Déchetterie

La déchetterie sera fermée les mardis 25 décembre 2018 et 1^{er} janvier 2019. Elle restera ouverte tous les autres jours, durant la période des fêtes de fin d'année, aux horaires habituels prévus pour le mois de décembre, à savoir : du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Infos :

Pour tout renseignement complémentaire concernant ce planning de collecte, vous pouvez contacter :

- ✓ le numéro vert « Allo Mairie » au 0 800 00 30 24
- ✓ l'accueil de la Mairie au 04 94 01 56 80
- ✓ le Centre Technique Municipal au 04 94 66 11 09

Nous vous rappelons également que vous retrouvez toutes les infos utiles sur le dispositif de collecte des déchets verts et encombrants, le dispositif de collecte du tri sélectif et le fonctionnement de la déchetterie, sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique « Démarches / Environnement ».

ENTRETIEN DES RUISSEAUX ET DES COURS D'EAU :

**Attention !
Vous êtes responsables !**

Les fortes intempéries constatées ces dernières années et leurs conséquences parfois dramatiques, nous rappellent l'importance d'une gestion responsable des eaux pluviales dans le cadre d'une politique efficace de prévention des inondations. La question de l'entretien des ruisseaux et des cours d'eau doit donc, dans ce cadre, faire l'objet d'une attention toute particulière.

A qui appartiennent les ruisseaux et les cours d'eau ?

Le lit et les berges des cours d'eau non domaniaux appartiennent aux propriétaires riverains (article L215-2 du Code de l'Environnement).

Quels sont les devoirs du propriétaire riverain ?

Chaque propriétaire riverain d'un ruisseau ou d'un cours d'eau est tenu d'assurer son entretien (article L215-14 du Code de l'Environnement). L'entretien consiste en l'élagage de la végétation des rives, en l'enlèvement des encombrants (branches, troncs d'arbres) et des débris flottants (détritus divers, déchets plastiques...), afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore.

Comment intervenir ?

N'intervenir que lorsque cela est réellement utile :

- Elaguer simplement la végétation. Ne pas l'arracher car cela risquerait de déstabiliser la berge.
- Ne pas enlever les souches pour les mêmes raisons.
- Prévenir le risque de formation d'encombres en supprimant les troncs et les branches qui menacent de se coucher dans le ruisseau.
- Respecter le «fil d'eau» pour ne pas avoir d'eau stagnante.



Catherine DURAND
Conseillère municipale
déléguée aux cours d'eau

Le défaut d'entretien

Il est à souligner que le défaut d'entretien peut entraîner de sérieux risques pour la sécurité publique : déstabilisation des berges, inondations sur des propriétés situées en amont... La responsabilité des propriétaires n'assurant pas leurs obligations peut donc être directement engagée. Par ailleurs, en cas de constat de défaut d'entretien, le Maire peut mettre en demeure le propriétaire, puis réaliser les travaux requis d'office à la charge de l'intéressé (article L215-16 du Code de l'Environnement).

Rappelons enfin, que le fait de détruire totalement ou partiellement des fossés ou ruisseaux évacuateurs et/ou d'apporter volontairement tout obstacle au libre écoulement des eaux est passible d'une amende prévue pour les contraventions de la 5^{ème} classe (article R216-13 du Code de l'Environnement).

BON À SAVOIR

Vous êtes concerné par cette obligation d'entretien d'un ruisseau ou d'un cours d'eau, mais vous ne savez pas comment procéder ? Vous pouvez contacter le Service de Police Municipale et prendre rendez-vous avec un agent spécialement formé à cette problématique. Il viendra directement sur place pour vous indiquer précisément la végétation qu'il convient d'éliminer et les travaux que vous devrez éventuellement engager pour respecter la réglementation. **Pour plus d'infos ou pour prendre rendez-vous, merci de contacter l'Accueil de la Mairie : 04.94.01.56.80.**

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU <http://eplc83.com>

Après le dossier du parc du Fenouillet, nous évoquons l'acquisition de la propriété Garcia par la municipalité. Le 25/6/2015, les élus ont acté cet achat, quartier de l'Estagnol, pour 465 000€. Située directement en bordure de la voie d'accès à la déchetterie, cette propriété devait permettre d'envisager son extension, et le schéma d'aménagement étant à l'étude, cet investissement revêtait un intérêt communal. Le 27/6/2017, les élus décident d'approuver la transformation de TPM en Métropole au 1er janvier 2018. Le 9/9/2017, le Conseil autorise M. Le Maire à mettre en vente cette propriété, au prix minimum de 471 437€ (frais de notaire inclus). TPM désormais en charge des ordures ménagères n'a pas jugé utile cet achat ! M. le Maire se montre optimiste quant à la vente de ce bien car « il se situe dans une zone d'activités et la proximité de la déchetterie peut être un avantage », et de nombreux contacts ont été noués. Le 14/3/2018, lors des questions diverses, nous rappelons l'abandon du projet d'achat de la propriété Garcia par TPM et nous nous inquiétons de la difficulté à trouver un acquéreur pour une propriété jouxtant la déchetterie. M. le Maire répond que les travaux de propreté sont en cours pour préparer la mise en vente. Dans le bulletin municipal de juillet/août 2018, on remarque un bel encart pour la vente de la propriété avec une mise à prix de 471 437€. Les personnes intéressées disposaient d'un délai fixé au vendredi 5 octobre 2018. Aujourd'hui, le contribuable peut légitimement se demander si en 2015 cet achat était vraiment judicieux : la transformation de l'Agglo en Métropole couvrait depuis longtemps et nos édiles, qui oeuvraient en ce sens, ne pouvaient pas en ignorer les conséquences... A moins que ce dossier soit symptomatique des divergences entre les diverses municipalités... Même si la propriété sera certainement vendue, faire peser le risque financier sur la commune et les contribuables craurois était-il opportun ? Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Vos élus : René Millot - Maguy Fache

LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR

La Crau - Cap sur l'Avenir n'a pas transmis d'article ce mois-ci

RASSEMBLEMENT NATIONAL

lacraurassemblementnational@gmail.com

Le Rassemblement National n'a pas transmis d'article ce mois-ci

Vos élus : Dominique BRETINIERE - Didier CHAUVEL

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

DÉCEMBRE 2018 / JANVIER 2019

ZONES	DEC	JANVIER
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 3	Lundi 7
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 4	Mercredi 9
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 6	Jeudi 3
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 7	Vendredi 4
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 10	Lundi 14
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon / Les Pious	Mardi 11	Mardi 8
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine / Hameau des Pourpres	Jeudi 13	Jeudi 10
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers / Les Avocats / Gavarry	Vendredi 14	Vendredi 11
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas / 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 17	Lundi 21
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 18	Mardi 15
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 20	Jeudi 17
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 21	Vendredi 18
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 24	Lundi 28
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mercredi 26	Mardi 22
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil / Les Martins	Jeudi 27	Jeudi 24
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 28	Vendredi 25

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

La renaissance des Halles de Toulon !



En plein cœur de ville, les Halles de Toulon, fermées depuis 2002 et propriété de TPM, font aujourd'hui l'objet d'un projet de reconversion en halles gourmandes ; sur le modèle de ce qui se fait dans plusieurs villes du sud-ouest, ce projet renoue avec le patrimoine des lieux.

Depuis plusieurs années, une stratégie d'ensemble en centre-ville de Toulon a permis à plusieurs réalisations de voir le jour et ainsi participer au renouveau et à l'attractivité du centre ancien ; la confiance et l'attractivité sont ainsi revenues. Et les investisseurs avec, afin d'accompagner la volonté des collectivités publiques. Sur les Halles, le groupe ALTAREA COGEDIM interviendra, aux côtés de CARMILA, en tant que maître d'ouvrage. Son ambition est de permettre au lieu de retrouver sa destination première à savoir l'accueil d'activités de bouche de grande qualité, ceci en relation avec les commerçants toulonnais. Cette requalification sera opérée en lien avec BILTOKI, une société qui assurera la gestion de l'ensemble avec la sélection des commerçants, et agira également en tant qu'animateur du lieu.

Mission d'Intérêt Général



Rencontre entre les handballeuses du TSCVHB et 120 enfants, au gymnase de l'Estagnol à la Crau le 23 octobre dernier, dans le cadre d'une Mission d'Intérêt Général

Le Festival d'Automne rend hommage au père de la musique du XX^e siècle

Le Conservatoire TPM revient pour sa cinquième édition du Festival d'Automne autour de la thématique « Œuvres majeures à l'aube du XX^e siècle », jusqu'au 8 décembre 2018. Une programmation éclectique est proposée dans plusieurs communes de la Métropole, à travers des concerts et spectacles gratuits, qui célèbrent notamment l'œuvre d'un des plus grands précurseurs de la musique moderne, Claude Debussy, à l'occasion du centenaire de sa disparition. Musique classique et contemporaine, jazz, danse contemporaine ou encore théâtre seront au programme de cet événement incontournable mettant en lumière tous les talents des artistes-enseignants du Conservatoire TPM. À noter que pour cette édition, des scénographies ont été réalisées en collaboration avec la villa Tamaris – centre d'art.

Programme sur : www.conservatoire-tpm.fr/agenda
Spectacles gratuits sur réservation : conservatoire-resa@metropoletpm.fr
04 94 93 34 29 (de 9h à 12h)



Déchetteries TPM : mode d'emploi

Toutes les déchetteries du territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée sont accessibles gratuitement aux particuliers. 8 des 11 déchetteries sont même ouvertes à l'ensemble des habitants de la Métropole ayant une résidence principale ou secondaire. **Que vous soyez seynois, toulonnais, craurois... tout simplement habitant d'une des 12 communes de TPM, vous avez accès* aux 8 déchetteries suivantes : Hyères, La Garde, Le Pradet, Ollioules, La Crau, Six-Fours-les-Plages, Toulon, La Seyne-sur-Mer et Carqueiranne. Les déchetteries des communes de La Valette-du-Var, du Revest-les-Eaux et de Saint-Mandrier-sur-Mer, sont exclusivement réservées aux habitants de ces communes.**

Les infos pratiques, horaires, adresses,... : www.metropoletpm.fr/tpm/article/dechetteries-tpm

* Muni d'une carte d'accès individuelle délivrée, selon les communes, soit à l'accueil des déchetteries soit à l'hôtel de ville



CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

à La Crau



à La Moutonne



28^{ème} GRAND PRIX DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

RESULTATS DU CONCOURS 2018

Les lauréats PEINTURE

✓ Prix de la Ville de La Crau

HUILE - ACRYLIQUE

- | | |
|---|----------------------|
| 1 ^{er} prix : Annick DAVID | «Lumière Vénitienne» |
| 2 ^{ème} prix : Pierrette PELAGALLI | «Rêverie» |
| 3 ^{ème} prix : Lydia VEZZANI | «L'enchatement» |

AUTRES TECHNIQUES

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------|
| 1 ^{er} prix : Claudine IRLES | «Hindous, père et fils» |
| 2 ^{ème} prix : Cécile DANIEL | «Venise» |
| 3 ^{ème} prix : Annick AUTRAN | «Paysage urbain» |

- | | |
|---------------------------|--|
| ✓ Prix du CCSC | Jocelyne ADAM «Entre mer et roseaux» |
| ✓ Prix du Crédit Agricole | Francis LAFFONT «La Calanque d'En-Vau» |

Les lauréats SCULPTURE

✓ Prix de la Ville de La Crau

- | | |
|---|---------------|
| 1 ^{er} prix : Nicole BLANCHARD | «Le Voyageur» |
| 2 ^{ème} prix : Hervé RONGEMAILLE | «La pianiste» |

- | | |
|----------------|---------------------|
| ✓ Prix du CCSC | Evelyne PUECH «Maï» |
|----------------|---------------------|

Les lauréats de l'édition 2018



AGENDA

DECEMBRE 2018



Samedi 1^{er} Sortie du CCAS à Aubagne

Découverte de la foire aux santons et produits de bouche, à l'occasion de la Biennale de l'Art Santonnier

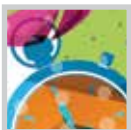
Participation financière : 10 €

Départ à 13h de l'Office de Tourisme

Places limitées

Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Mardi 4 Sport Passion

Espace Culturel Maurric – 18h

Grande soirée de remise de trophées aux sportifs craurois

Infos : Service des Sports - 04.94.01.56.80



Mercredi 5 Célébration de la Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Rendez-vous à l'Hôtel de Ville à 11h pour le départ du cortège vers le Mémorial du parking Jean Moulin



Mercredi 5 Sortie du CCAS à Dolceacqua (Italie)

Découverte du village de Dolceacqua et repas italien à Rio del Mulino (avec après-midi dansant)

Participation financière : 50 €

Départ à 6h de l'Office de Tourisme

Places limitées

Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Du 7 au 9 décembre : TELETHON À LA CRAU

Les principaux rendez-vous

Vendredi 7

Soirée Théâtre

Espace Culturel Jean-Paul Maurric

Deux pièces sont proposées :

A 19h15 : « Au bout du rouleau »

Comédie de Jean-Pierre MARTINEZ présentée par « La Comédie Crauroise » du CCSC

A 21h : « Poker pour l'Australie »

Comédie de François SCHARRE jouée par « Les Compagnons de Thalie »

Buvette et petite restauration sur place prévues entre les deux représentations

Entrée : 10 € pour une pièce et 15 € pour deux pièces

Réservations : du 19 au 23 novembre à l'Office de Tourisme, de 9h à 12h et de 15h à 17h

Vendredi 7

Concert des professeurs de l'Ecole de Musique

Auditorium de l'Ecole de Musique – 20h30

Samedi 8

Grande Soirée du Téléthon

Espace Culturel Maurric - 20h

Repas (apéritif, daube, fromage, dessert, café) et spectacle assuré par les écoles de danse crauroises (Tout'en K Danse, Flash M Crew, Street of Kingz et sections danse du CCSC), puis soirée dansante animée par RC Musique

Participation de Lisa DELPIANO, finaliste du concours de chant de la Tournée Var Matin

Tarif : 18 € (10 € pour les enfants de 4 à 12 ans, gratuit pour les moins de 4 ans)

Inscriptions : du 13 au 17 novembre à l'Office de Tourisme, de 9h à 12h et de 15h à 17h

Dimanche 9

Matinée des Associations

Centre-ville – de 9h à 13h

Expos ventes, vin chaud, animations, etc.

TELETHON 2018

Dimanche 9

Course pédestre

Départ devant le snack «Chez Toine», Place Félix Reynaud à 10h

Plusieurs parcours fléchés sont proposés (800m, 3km et 10 km)

Collation et récompenses à l'arrivée

Tarif : 5 € (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)

Dimanche 9

Grand Loto du Téléthon

Espace Culturel Maurric – 15h30

(ouverture des portes à 14h30)

4 € le carton, 10 € les 3 cartons et 20 € les 7 cartons

Nombreux lots à gagner !

Tirage au sort de la tombola du Téléthon pendant ce loto



Mardi 11

Goûter de Noël du CCAS

Avec Spectacle « L'Âme Bohème » en hommage à Charles Aznavour et Revue Cabaret (C^{ie} Magenta)

Espace Culturel Maurric – 14h30

Réservé aux Seniors craurois de 65 ans et plus

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Du mercredi 12 au vendredi 14

Distribution des Colis de Noël pour les Seniors

Hôtel de Ville,

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Mairie Annexe de La Moutonne,

de 8h à 12h

(uniquement sur présentation du ticket remis lors de l'inscription)



Jeudi 13

Spectacle « Vegas Palace »

Avec la C^{ie} 7^{ème} Sens

et le magicien Chris WILSON

Espace Culturel Maurric – 20h30

Spectacle « Cabaret » avec chant en direct, plumes, strass, paillettes accompagnés des incroyables numéros de magie de Chris WILSON. Spectacle gratuit



Vendredi 14

Gala de Noël de l'Ecole de Musique

Espace Culturel Maurric – 18h30



Samedi 15

Marché de Noël

Centre-ville - de 9h30 à 19h

Idées cadeaux, ateliers, animations, jeux, déambulations, etc.



Samedi 15

Séance photos avec le Père Noël

Kiosque de la Place Victore Hugo

de 9h à 17h

Proposée par l'association de commerçants « Les Vitrines de La Crau »

Tarif : 5 € la photo imprimée instantanément



Samedi 15

Concert de Noël de la Chorale «Au Fil du Chœur» du CCSC

Eglise de La Crau – 20h30

Concert gratuit



Dimanche 16

Vide grenier / jouets de l'association «Les Petits Loups»

Piétonnier Jean Natte (le long du Béal) de 7h à 15h

Tarif : 12 € l'emplacement

Buvette sur place

Infos et inscriptions : 06.14.18.89.09 par sms



Mercredi 19

Collecte de sang

Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol à La Moutonne - de 15h30 à 19h30



Mercredi 19
Gala de Noël du Studio Attitude
 Espace Culturel Maurric
 20h30



Jeudi 20
Gala de Noël du Studio Ellena
 Espace Culturel Maurric
 21h



Vendredi 21
Gala de Noël de l'École des Danses
 Espace Culturel Maurric
 21h

Du 22 au 23 décembre C'est Noël !



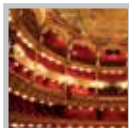
Samedi 22
Spectacle « Le Chapelier Fou, les nouvelles aventures d'Amadora »
 Par la C^{ie} Magenta
 Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 14h30
 Un spectacle musical qui ravira les plus jeunes en les faisant plonger dans un univers à la fois féérique et décalé. Attention ! Réservations obligatoires : les mercredi 19 et jeudi 20 décembre au bureau du Service Culture et Événementiel (rez-de-chaussée du bâtiment « Le Végas »), ou par téléphone au 04.89.29.51.63 ou au 04.89.29.51.64



Samedi 22 Papa Noël arrive !
 A 16h30 : Arrivée du Père Noël
 Parvis de l'Hôtel de Ville
 A 17h : Goûter de Noël et rencontre avec le Père Noël - Parc du Béal
 A 18h30 : Feu d'artifice - Parc du Béal



Dimanche 23 Noël à La Moutonne
 Place Maréchal Foch
 A partir de 14h : Ateliers créatifs pour enfants, stand maquillage et animation musicale
 A 15h30 : Arrivée du Père Noël
 A 16h : Goûter de Noël offert au public
 Organisé en partenariat avec le Comité d'Animation Moutonnais



Dimanche 30
Sortie du CCAS à l'Opéra de Toulon
 Opéra « Le Barbier de Séville »
 de Gioacchino ROSSINI
 Réservée aux Seniors de 60 ans et plus
Participation financière :
 65€ (places orchestre) ou 49€ (places galerie)
 Places limitées
 Départ à 13h30 de l'Office de Tourisme
Inscriptions :
 Office de Tourisme, du lundi au jeudi
 (le matin uniquement)



Lundi 31
Réveillon de la Saint-Sylvestre
 Espace Culturel Maurric - 19h30
 Organisé par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau
 Repas préparé par «La Grignotière»
 Spectacle Cabaret présenté par le groupe « Elle Délire »
Tarif : 87 € par personne
 (boissons et cotillons compris)
Réservations :
 lors des permanences à l'Office de Tourisme les vendredi 14, mercredi 19 et vendredi 21 décembre 2018, de 14h à 17h
Infos :
 06.10.38.72.98 / 06.09.63.98.33



A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE

JANVIER 2019



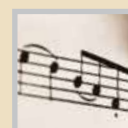
Mardi 8
Goûter dansant du CCAS
 «Galette des Rois»
 Espace Culturel Maurric - 14h30
 Réservé aux Seniors de 60 ans et plus
 Gratuit pour les craurois et 8 € pour les personnes habitant hors commune
 Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Dimanche 13
Cérémonie de présentation des vœux du Maire
 Espace Culturel Maurric - 11h



Vendredi 18
Loto du CCAS
 Foyer des Anciens - 14h
 Réservé aux Seniors craurois de 60 ans et plus
 5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons
 Lots à gagner : bons d'achat chez les commerçants craurois



Vendredi 18
Concert du Nouvel An
 Avec l'Orchestre d'Harmonie Toulon Var Méditerranée
 Espace Culturel Maurric - 20h30
 Concert gratuit



Dimanche 20
Repas dansant dominical du CCAS
 Espace Culturel Maurric - 12h
 Réservé aux Seniors de 60 ans et plus
 Participation financière : 20 € pour les craurois et 25 € pour les personnes habitant hors commune
 Attention ! Apporter ses couverts
 Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Naissances

Giulian PICART
Lenny CAMARA
Anto FILIPPI
Pablo LAVAUX
Axel LEMARCHAND
Raphaël ROUSSEAU
Angelo YTA
Liselotta CARRERE
Thiméo CHALUS
Malo AUBIN VARGIU
Jade MOQUET
Zoé GIUSTIGNANO
Tess AZOULAI
Annaya TESSONNIER
Marius MABILEAU
Céleste PIZOT
Anna TERRASSE-LAPLAUD BONNET
Alessandro DURAND
Emma PREVE
Margaux JANIN
Hugo LOPEZ

Mariages

David LEDON et Iris COUVRAT
Aurélien PEIGNÉ et Emilie DECOMBES
Benjamin DANCOISNE et Amandine MUNI
Billy CLUCHIER et Charlene GUYOT

Décès

René VICTOR
Lucien GIROT
Aurore ERNANDES veuve GATTO
Léopold REGHEZZA

PERMANENCES

✓ **Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau** (rue Aspirant François Philippe, près de la Poste) **mercredi 26 décembre 2018** de 8h30 à 11h45 (Achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc).

✓ Vous pouvez rencontrer **Jean-Louis MASSON, Député de la circonscription** - A la permanence parlementaire d'Hyères (10 allée Moignard) en prenant rendez-vous au 09.362.55.78.97 ou par mail : collaborateur@jlmasson.fr - Tous les 3^{èmes} vendredis de chaque mois à la Maison des Associations de La Garde (95 rue Marc Delage), de 9h à 12h

LES INFOS D'ISIS ANIMATION CRAUROISE

L'association organise un séjour en Aveyron, du 27 au 28 avril 2019 (2 jours / 1 nuit)
Au programme : visite de La Couvertoirade, parcours en vélo rail, croisière fluviale pour découvrir le viaduc de Millau et visite de Peyre.
Infos : 06.63.11.02.87
isis.animation.jeunes@gmail.com
www.isis.animation.fr
Facebook « ISIS Animation Crauroise »

ATTENTION AUX FAUX SITES ADMINISTRATIFS ET AUX ARNAQUES EN LIGNE !

Demande d'extrait d'acte de naissance ou de casier judiciaire, carte grise, nombre de points restant sur votre permis de conduire... la plupart des démarches administratives peuvent se faire gratuitement en ligne sur les sites officiels de l'administration française. Il existe néanmoins des sites privés, souvent payants qui proposent de vous aider. Attention, il peut s'agir d'arnaques !
Six conseils pratiques sont à suivre pour vous prémunir d'arnaques éventuelles :
✓ consulter toujours le site officiel de l'administration française www.service-public.fr qui recense tous les sites de référence en fonction des documents souhaités ;
✓ se renseigner auprès des sites officiels avant de passer une commande et de donner ses coordonnées bancaires ;
✓ consulter les mentions légales du site pour identifier sa nature et son exploitant et lire attentivement les conditions générales de vente ;
✓ vérifier l'adresse du site internet : les sites officiels de l'administration française se terminent par « .gouv.fr » ou « .fr » et non par « gouv.org », « gouv.com » ou « gouv ». Attention aussi aux sites commerciaux qui essaient de tromper les usagers en prenant l'apparence d'un site officiel (usage du drapeau français, de la Marianne, références à des ministères, etc.) ;
✓ se méfier des premiers résultats de recherche qui ne mettent pas forcément en avant les sites officiels (les référencement

payants sont toujours signalés sur les moteurs de recherche par le mot « annonce ») ;
✓ vérifier le caractère payant ou non de la prestation proposée.

En cas de problème, vous pouvez prendre contact avec :
✓ les services de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (www.economie.gouv.fr/courrier/80645) et les associations de consommateurs (www.economie.gouv.fr/dgc-crf/Partenaires-283) ;
✓ le Centre européen des consommateurs de France (www.europe-consommateurs.eu/fr/resoudre-votre-probleme/nous-contacter) en particulier si vous avez payé une société étrangère, basée dans un état de l'Union Européenne.
Vous pouvez aussi signaler les sites frauduleux aux moteurs de recherche en vue d'un déréférencement sur les pages de résultats.

COMMUNIQUÉ DE L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES (ADSB)

Bernard VAINGUER, Président de l'ADSB, vous fait part du communiqué suivant :
« Durant l'année 2018, nous avons eu moins de dons de sang que les 2 années précédentes et pourtant la population de la commune a augmenté. Les besoins sont quotidiens. Pour rappel, 900 poches sont utilisées chaque jour en région Paca.
En France, seulement 3,62% des personnes en âge de donner viennent effectuer ce geste généreux et citoyen.
En région Paca 3,03%. Par contre, 92% de la population trouve utile et nécessaire le don de sang.
Alors, ne pensez pas que ce sont seulement les autres qui devraient donner.
Vous aussi, vous pouvez le faire et sauvez des vies. Les malades comptent sur vous. Nous aussi.
La prochaine collecte aura lieu le mercredi 19 décembre 2018 de 15h30 à 19h30, à La Moutonne, au Complexe Sportif de l'Estagnol. A La Crau, une collecte est programmée le mardi 22 janvier 2019 de 15h à 19h30. »

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC **L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION DECHETS - ANIMAL ERRANT VOIRIE / ESPACES VERTS - INCENDIE / INONDATION CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Yvonne MONI, Josette CROZE et Marius son mari, nous parlent du métier de leurs parents respectifs.

Josette : Avant la guerre, et jusqu'à la fin des années 40, mon père, Germain VINAY, était marchand de bois et de charbon. Il fabriquait également du matériel destiné aux paysans. Son affaire était installée dans la rue de Toulon, à l'endroit où se trouvait la maison qui abritait voici quelques années le restaurant asiatique « La Lumière de Dalat ». Cette maison, récemment démolie, n'existait pas à ce moment-là, la seule construction était l'abri pour le bois et les machines au fond de la cour où stationnaient les camions. Au départ, mon père travaillait avec un ouvrier, jusqu'au moment où il a embauché mon frère. Celui-ci était venu habiter de l'autre côté de la route, dans la petite maison de gardien de la villa « Les Lauriers Roses ». Cette villa appartenait à des gens qui y venaient juste pour les vacances, elle existe toujours, mais une résidence construite dans le parc la cache en partie à la vue. Par la suite, mon frère a fait construire sa maison sur le terrain de l'entreprise, dans laquelle s'était installé plus tard le restaurant asiatique.

Avant les années 60/70 et l'apparition du chauffage électrique, tout le monde se chauffait au bois ou au charbon que plusieurs entreprises dont celle de mon père, proposaient à leur clientèle constituée de particuliers et d'artisans comme les boulangers. Les fours des boulangers n'étaient pas chauffés à l'électricité, mais avec des fagots de branches de bruyère qu'on appelait les « faïcines ». Les ménagères qui ne voulaient pas mettre

en route leur grosse cuisinière en fonte amenaient leurs plats, les « farcis » par exemple, aux boulangers qui les mettaient à cuire dans leur four quand il était chaud. C'était un service gratuit qu'ils rendaient à leurs clients.

Le bois que mon père vendait, provenait des collines où il allait le couper, avec l'accord des propriétaires évidemment. Le camion ramenait les morceaux de troncs et de branches à l'entrepôt où il était stocké avant d'être débité à l'aide de machines. L'entreprise possédait une scie à ruban pour le découpage, et une « chapleuse » ou « fendeuse ». Cette machine possédait un outil en forme de coin qui, par des allers-retours verticaux, s'enfonçait dans les rondins pour les éclater en morceaux. Une fois à la taille désirée, ceux-ci étaient livrés chez les clients par mon père et son ouvrier, ainsi que le charbon pour lequel étaient utilisés de grands sacs de jute qu'on appelait des couffes.



La villa construite par son fils sur le terrain de l'entreprise de Germain VINAY, on voit à sa droite l'ancien abri pour le bois.



Cette ancienne carte postale montre la « Villa des Lauriers Roses » qu'on aperçoit aujourd'hui à partir de l'avenue de Limans.



Le même endroit aujourd'hui. De la villa, seuls les piliers du portail sont encore visibles

Montage de photos prises voici quelques années, qui montre les maisons de l'avenue de la Gare cassées pour être remplacées par un immeuble actuellement en construction près du carrefour avec l'avenue de la 1^{ère} DFL.



AU MENU DE LA CANTINE

RESTAURATION SCOLAIRE



du 3 au 7 décembre

Lundi

- Potage Dubarry
- Penne colombine **VF**
- Petits suisses aux fruits
*Petits suisses sucrés **
- Corbeille de fruits

Mardi

- Céleri rémoulade / *Salade de poulet **
- Braisé de paleron **VF**
- Légumes pot-au-feu
- Brie **BIO**
- Beignets aux pommes

Jeudi

- Dips de carottes sauce aneth
*Salade verte **
- Rôti de porc Mont Ventoux
- Potatoes aux épices
- Cotentin / *Petit moulé **
- Smoothie banane et fraise **CHEF**

Vendredi

- Taboulé méridional
- Filet de colin meunière et citron
- Légumes à l'asiatique
- Croûte noire / *Gouda **
- Corbeille de fruits **BIO**

du 10 au 14 décembre

Lundi

- Salade de pommes de terre aux légumes
*Salade de papillons au pistou **
- Boulettes kefta au cumin
- Haricots verts
- Camembert / *Tomme blanche **
- Corbeille de fruits

Mardi

- Avocat en salade / *Pamplemousse **
- Poulet sauce Montboissier **LR**
- Purée de pommes de terre
- Gouda **BIO** / *Bleu **
- Mousse Tagada **CHEF**

Jeudi

- Salade au brie et aux raisins
*Salade d'endives **
- Rôti de veau à l'estragon **VF**
- Courgettes **BIO**
- Fromage blanc
- Cake à la noix de coco

Vendredi

- Duo de carottes sauce fraîcheur
*Chou rouge râpé sauce échalote **
- Blanquette de colin
*Saumonette sauce basquaise **
- Semoule
- Fondu Président / *Petit moulé ail et fines herbes **
- Compote de poires

du 17 au 21 décembre

Lundi

- Salade verte aux croûtons
*Salade douceur **
- Pavé de lieu à la provençale
- Polenta au beurre
- Edam / *Croûte noire **
- Flan chocolat

Mardi

- Cake aux deux fromages
- Palette de porc sauce diable **VF**
- Chou-fleur persillé
- Yaourt vanille **BIO**
- Corbeille de fruits

Jeudi Repas de Noël

- Club canard
- Mignon de porc sauce au poivre **VF**
- Poêlée de Noël / *Pommes noisettes **
- Brie
- Bûche de Noël au chocolat
*Père Noël au chocolat **

Vendredi

- Potage au potiron et croûtons
- Parmentier de colin
- Fondu Président
- Corbeille de fruits **BIO**

du 24 décembre au 7 janvier

VACANCES
DE
NOËL

BIO Produit Bio

LR Label Rouge

VF Viande / Volaille Origine France

CHEF Recette du Chef

* 2^{ème} choix
(Ecoles Élémentaires uniquement)



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications
en fonction des disponibilités des produits et
des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr



INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Décembre 2018

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Imprimerie Marim - 04 98 00 13 00

Distributeur : ADREXO - 04 94 30 22 10

Imprimé à 9000 exemplaires

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire